



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada

Vous voulez travailler au Canada? Un guide essentiel pour les nouveaux arrivants



Vous voulez travailler au Canada? Un guide essentiel pour les nouveaux arrivants

1. Section A - Vivre au Canada
2. Section B - Langues officielles du Canada
3. Section C - Trouver un emploi au Canada
4. Section D - Documents relatifs au travail
5. Section E - Éducation, diplômes et attestations
6. Mes liens importants
7. Glossaire
8. Notes

Avant de commencer

Remarque : Veuillez noter que ce document est mis à jour régulièrement. Pour la version la plus récente, allez à www.competences.gc.ca.

Le présent guide est conçu à l'intention des personnes formées à l'extérieur du Canada qui envisagent de déménager au Canada ou qui s'y sont récemment installées. Veuillez noter que le fait d'avoir été accepté pour venir au Canada ne vous garantit pas un emploi au Canada dans votre profession de prédilection, ni dans toute autre profession. Ce guide n'est lié à aucun processus d'immigration ou de demande de visa précédant la venue au Canada, mais son utilisation vous permettra de tirer le maximum de votre expérience et de vos études.

Pour utiliser ce document, vous devez créer un rapport *Travailler au Canada* en fonction de l'emploi que vous désirez obtenir au Canada et de l'endroit où vous comptez vivre.

Si vous n'avez pas de rapport *Travailler au Canada*, veuillez vous rendre au <http://www.travailleraucanada.gc.ca> pour en créer un.

Vous pouvez créer ce rapport en ligne, pour ensuite le télécharger ou l'imprimer. Il vous le faudra au moment de remplir ce guide.

Section A Vivre au Canada



INTRODUCTION

Plus vous en apprendrez sur le Canada, plus vous serez en mesure de vous adapter rapidement au milieu du travail canadien. Prendre le temps de poser des questions, de lire et de faire des recherches, de visionner des vidéos dans le Web ou ailleurs, peut grandement vous aider à passer du statut de nouvel arrivant à celui de membre établi de la société canadienne, à l'aise au Canada. La présente section vise à vous permettre d'en apprendre davantage sur la vie au Canada, ainsi qu'à vous guider dans le cadre de certaines étapes essentielles que doivent franchir les immigrants.

- ◆ Pour en savoir plus sur le gouvernement du Canada, la culture canadienne, les droits et les responsabilités des Canadiens, le climat canadien, le système éducatif du Canada et bien d'autres sujets, consultez le site <http://www.canada.gc.ca/accueil> et le site Web <http://www.serendreaucanada.gc.ca>.

ÉTAPE 1 – CONNAÎTRE VOTRE VILLE OU VOTRE RÉGION

Renseignez-vous sur la ville ou sur la région où vous souhaitez vivre :

- ◆ Effectuez une recherche dans Internet pour trouver des sites Web régionaux et municipaux;
- ◆ Consultez le site Web *Se rendre au Canada*, au <http://www.serendreaucanada.gc.ca/CIC/display-afficher.do?id=000000000010&lang=fra>.

Pour en savoir plus sur le transport en commun au Canada, consultez le <http://www.serendreaucanada.gc.ca/CIC/display-afficher.do?id=0000000000091&lang=fra>.

La plupart des grandes villes du Canada présentent également dans leur site Web des renseignements sur le transport en commun.

Ensuite, prenez des notes sur les éléments qui ont de l'importance pour vous, notamment :

- ◆ le climat;
- ◆ les types de transport en commun;
- ◆ la population;
- ◆ les services et les organismes communautaires;
- ◆ les loisirs;
- ◆ les types d'écoles pour les enfants (publique, privée, française, anglaise, immersion française);
- ◆ le logement;
- ◆ la carte de la ville;
- ◆ les hôpitaux, les centres médicaux.

Notes :

ÉTAPE 2 – CONNAÎTRE VOTRE PROVINCE OU VOTRE TERRITOIRE

Le Canada est divisé en 13 régions politiques appelées provinces ou territoires, soit en 10 provinces et trois territoires. Apprenez à connaître la province ou le territoire du Canada où vous comptez vous établir et travailler :

- ◆ Consultez le site Web du gouvernement de la province ou du territoire en question :
 - Colombie-Britannique (en anglais seulement) : <http://www.welcomebc.ca/>
 - Alberta (en anglais seulement) : <http://www.albertacanada.com/immigration/>
 - Saskatchewan (en anglais seulement) : <http://www.immigration.gov.sk.ca/>
 - Manitoba : <http://www.immigraumanitoba.com>
 - Ontario : <http://www.ontarioimmigration.ca/index.asp>
 - Québec : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/index.asp>
 - Nouveau-Brunswick : <http://www.gnb.ca/immigration/index-f.asp>
 - Nouvelle-Écosse (en anglais seulement) : <http://www.novascotiaimmigration.com/>
 - Île-du-Prince-Édouard (en anglais seulement) : <http://www.gov.pe.ca/immigration/>
 - Terre-Neuve-et-Labrador (en anglais seulement) : <http://www.nlimmigration.ca>
 - Yukon : <http://www.immigration.gov.yk.ca/fr/index.html>
 - Territoires du Nord-Ouest (en anglais seulement) : <http://www.gov.nt.ca/>
 - Nunavut : <http://www.gov.nu.ca/>
- ◆ Effectuez une recherche dans Internet à partir du mot « gouvernement » et du nom de la province ou du territoire.

Prenez des notes sur les éléments qui ont de l'importance pour vous, par exemple :

- ◆ le climat;
- ◆ la géographie;
- ◆ la population;
- ◆ l'industrie;
- ◆ l'économie locale;
- ◆ les habitants;
- ◆ l'histoire.

Notes :

Aide

Les 10 provinces et les trois territoires du Canada sont :

Provinces

Colombie-Britannique
Alberta
Saskatchewan
Manitoba
Ontario
Québec
Nouveau-Brunswick
Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve-et-Labrador

Territoires

Yukon
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut



ÉTAPE 3 – VOUS AUREZ BESOIN D'AIDE UNE FOIS AU CANADA? TROUVER DES ORGANISMES D'AIDE AUX IMMIGRANTS

Votre établissement sera grandement facilité si vous communiquez dès votre arrivée avec un organisme d'aide aux immigrants. Le personnel de ces organismes peut vous aider à trouver un logement et répondre à vos questions à propos des études de vos enfants, du transport, des cours de langue, de vos achats et d'autres sujets importants.

Les organismes d'aide aux immigrants peuvent vous aider à :

- ◆ Trouver un logement;
- ◆ Obtenir un numéro d'assurance sociale et une carte santé;
- ◆ Inscrire vos enfants à l'école;
- ◆ Vous inscrire à des cours de langue;
- ◆ Trouver un médecin de famille;
- ◆ Vous renseigner sur les services gouvernementaux et communautaires destinés aux nouveaux arrivants;
- ◆ Chercher du travail;
- ◆ Établir un budget réaliste;
- ◆ Obtenir, au besoin, une aide alimentaire d'urgence.

Pour en savoir plus, consultez le <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/nouveaux/section-04.asp>.

Trouvez les organismes d'aide aux immigrants dans la ville ou la région où vous comptez vivre :

- ◆ Consultez le site Web *Bienvenue au Canada : Ce que vous devriez savoir* du gouvernement du Canada au <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/bienvenue/bien-20.asp>;
- ◆ Effectuez une recherche dans Internet pour trouver les noms et les coordonnées d'autres organismes d'aide aux immigrants à partir des mots « **organismes canadiens d'aide aux immigrants** ».
- ◆ Trouver les services destinés aux nouveaux arrivants dans votre région par consultez la section « Trouvez dans votre région des services pour les nouveaux arrivants » sur le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada à <http://servicespourlesnouveauxarrivants.cic.gc.ca>.

REMARQUE : Au Québec, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est organisé en régions. Chaque région dispose d'un bureau local appelé *Carrefour d'intégration*, qui collabore avec les organismes d'aide aux immigrants afin d'aider les nouveaux arrivants à s'adapter à la vie au Québec. Pour de plus amples renseignements : <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/index.asp>.

ÉTAPE 3 – SUITE

Nom

Coordonnées

Nom

Coordonnées

Nom

Coordonnées

Nom

Coordonnées

Nom

Coordonnées

Nom

Coordonnées

ÉTAPE 3 – SUITE

Dressez la liste des questions que vous poserez à un organisme d'aide aux immigrants sur la manière de vous adapter au travail et à la vie au Canada. Par exemple :

- ◆ À quels avantages ai-je droit?
- ◆ Avec qui dois-je communiquer pour faire évaluer mes titres de compétences?
- ◆ Que dois-je faire pour chauffer mon domicile? Combien le chauffage coûte-t-il?
- ◆ Quelles sont les conditions climatiques au cours des différentes saisons? De quel type de vêtements vais-je avoir besoin?
- ◆ Quels impôts et taxes vais-je devoir payer au Canada?

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____

ÉTAPE 5 – TROUVER UN ENDROIT OÙ VIVRE

Une fois au Canada, vous pouvez déterminer le quartier où vous aimeriez vivre et où vous avez les moyens de vous installer :

- ◆ Demandez à l'organisme d'aide aux immigrants si vos choix sont sensés;
- ◆ Effectuez une recherche dans Internet sur le logement;
- ◆ Effectuez une recherche sur les propriétés confiées à des agents immobiliers partout au Canada dans la base de données de l'Association canadienne de l'immeuble, au <http://www.realtor.ca/index.aspx?cul=2>.

Assurez-vous de vous trouver un logement temporaire avant d'arriver au Canada, pour avoir un endroit où vivre dès votre arrivée au pays.

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées

ÉTAPE 5 – SUITE

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées

Notes :

ÉTAPE 6 – NUMÉRO D’ASSURANCE SOCIALE

Tous les travailleurs canadiens ont besoin d’un « numéro d’assurance sociale », ou NAS, figurant sur la carte d’assurance sociale. Consultez le site Web de Service Canada au <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/nas/index.shtml> afin d’en savoir plus sur le NAS et de faire une demande de NAS (pour vous et pour chacun des membres de votre famille).

Aide

Toute personne qui travaille au Canada a besoin d’un numéro d’assurance sociale (NAS). Les établissements bancaires demandent souvent un numéro d’assurance sociale lorsque vous ouvrez un compte de banque. Vous avez besoin d’un numéro d’assurance sociale pour remplir votre déclaration de revenus et pour recevoir des indemnités du gouvernement.

Votre NAS est un numéro confidentiel réservé à la déclaration du revenu. Il y a un *nombre donné et limité* de ministères et programmes fédéraux spécifiquement autorisés à recueillir le NAS.

Pour en apprendre davantage sur la façon de protéger vos renseignements personnels et sur les organisations qui ont le droit de vous demander votre numéro d’assurance sociale, consultez le site Web du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada au http://www.priv.gc.ca/fs-fi/02_05_d_02_f.cfm.

ÉTAPE 7 – CARTE SANTÉ

Tous les Canadiens ont besoin d’une « carte santé » pour recevoir des soins de santé publics. Les cartes santé sont de responsabilité provinciale. Pour savoir comment demander une carte, rendez-vous au <http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/delivery-prestation/ptrole/index-fra.php> et cliquez sur votre province ou territoire de résidence. Faites une demande de carte santé pour vous et pour chacun des membres de votre famille. Prenez en note les conditions d’admissibilité et les services médicaux qui sont couverts.

Pour en savoir plus sur le système de santé au Canada, consultez le site Web de Santé Canada au <http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/index-fra.php>.

Aide

Il est important d’obtenir une carte santé provinciale ou territoriale dès que possible **après votre arrivée au Canada** et de la porter sur vous pour avoir accès à des services médicaux et hospitaliers. Si la province où vous vivez impose une période d’attente avant que vous puissiez obtenir une carte santé, vous devriez contracter **avant de partir pour le Canada** une assurance privée pour vous protéger, votre famille et vous, jusqu’à ce que vous soyez admissibles aux soins de santé publics.

Admissibilité :

Services médicaux :

Coordonnées :

ÉTAPE 10 – PRESTATIONS GOUVERNEMENTALES

Renseignez-vous sur les prestations ou allocations gouvernementales auxquelles vous avez droit en remplissant le questionnaire sur le site Web de Service Canada à l'adresse suivante : <http://www.jobsetc.ca/benefitsFinder.do?lang=fr>. Vous pourriez être admissible à ce qui suit :

- ◆ Assurance-maladie et programmes de santé
- ◆ Remboursement pour habitations neuves
- ◆ Programme de prêts aux immigrants
- ◆ Programme d'aide au rétablissement

Vous voudrez peut-être également en apprendre davantage sur :

- ◆ Les prestations pour les enfants et la famille (<http://www.cra-arc.gc.ca/bnfts/menu-fra.html>)
- ◆ La prestation universelle pour la garde d'enfants (<http://www.cra-arc.gc.ca/bnfts/uccb-puge/menu-fra.html>)
- ◆ Le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants (<http://www.cra-arc.gc.ca/whtsnw/fitness-fra.html>)
- ◆ Le crédit d'impôt pour les laissez-passer de transport en commun (<http://www.cra-arc.gc.ca/whtsnw/tms/trnst-fra.html>)
- ◆ Les déductions fiscales pour le coût des outils (<http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/tpcs/ncm-tx/rtrn/cmpltng/ddctns/lns206-236/229/trds/menu-fra.html>)

Notez ci-dessous les prestations auxquelles vous ou les membres de votre famille pourriez avoir droit.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____

INTRODUCTION

Les compétences linguistiques sont extrêmement importantes pour votre avenir professionnel au Canada. La présente section vous aidera à en apprendre davantage sur les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais, ainsi qu'à évaluer vos compétences linguistiques et à trouver les possibilités de formation linguistique.

ÉTAPE 1 – LANGUES OFFICIELLES DU CANADA

Le Canada a deux langues officielles : le français et l'anglais. Prenez connaissance de faits importants à propos des langues officielles du Canada en consultant le site Web des programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien au http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/index_f.cfm.

ÉTAPE 2 – ÉVALUATION DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Il vaut mieux passer un test d'évaluation linguistique (compétence) en français ou en anglais **avant de venir au Canada**. Il y a plusieurs façons de procéder :

- ◆ Passez en revue la section « **Évaluation linguistique** » du rapport *Travailler au Canada*;
- ◆ Consultez le site Web des Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) du gouvernement du Canada, au <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/gdc/clic.shtml>;
- ◆ Effectuez une recherche dans Internet à partir des mots « **test de compétence linguistique en français gratuit** »;
- ◆ Visitez le site Web du Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (CNCLC) au http://www.language.ca/display_page.asp?page_id=2.

Aide

Tous les membres de votre famille qui vous accompagneront au Canada devraient passer leur propre test d'évaluation linguistique.

Notes :

ÉTAPE 4 – DÉTERMINER SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE PREUVE DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Passez en revue la section « **Compétences linguistiques** » du rapport *Travailler au Canada* et évaluez les exigences linguistiques en français ou en anglais pour exercer votre profession envisagée dans la ville et la province ou le territoire où vous souhaitez vivre. Prenez en note toute exigence d'une preuve officielle de vos compétences linguistiques en français ou en anglais. En cas de doute, vous pouvez aussi communiquer avec l'un des organismes énumérés à l'ÉTAPE 3 de la SECTION C ou consulter son site Web.

Une preuve officielle de mes compétences linguistiques en français ou en anglais :

est requise n'est pas requise

ÉTAPE 5 – OBTENIR UNE PREUVE DE VOS COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Prenez des dispositions pour obtenir une preuve officielle de vos compétences linguistiques en français ou en anglais si cela est nécessaire. De nombreux organismes comme les établissements d'enseignement, les organismes de réglementation et les employeurs vous demanderont une preuve de vos compétences linguistiques. Obtenir une preuve, comme les résultats d'une évaluation linguistique, vous occasionnera des coûts. Certains organismes n'acceptent que certains types de tests. Adressez-vous à l'organisme avant de passer une évaluation linguistique et posez les questions suivantes :

Y a-t-il des exigences linguistiques particulières?

Quels résultats d'évaluation linguistique sont nécessaires?

Où puis-je passer une évaluation?

Section C Trouver un emploi au Canada

INTRODUCTION

Cette section est conçue pour vous permettre de comprendre tous les préalables à l'obtention d'un emploi au Canada. Elle vous propose une série d'étapes essentielles qui vous aideront à apprendre comment trouver et obtenir un emploi dans votre profession de prédilection. Ce processus exige du temps, mais le fait de compléter chacune des tâches ci-dessous le plus exhaustivement possible vous donnera, à vous et à votre famille, les meilleures chances de réussir sur le plan professionnel au Canada.

REMARQUE : Veuillez noter que le fait d'avoir été accepté pour admission au Canada ne vous garantit pas un emploi au Canada dans votre profession de prédilection ou dans toute autre profession. Ce guide n'est lié à aucun processus d'immigration ou de demande de visa précédant la venue au Canada, mais son utilisation vous permettra de tirer le maximum de votre expérience et de vos études.

Pour en savoir plus sur les normes du travail, la santé et la sécurité au travail, l'égalité en milieu de travail, la lutte contre le racisme au travail et les lois canadiennes contre la discrimination, consultez le http://travailleraucanada.gc.ca/pièces_jointes-fra.do?cid=228&lang=fra.

ÉTAPE 1 – PROFESSION

Le fait de connaître le nom de l'emploi (la profession) recherché au Canada peut vous aider à éviter qu'il y ait confusion lors de vos communications avec les employeurs. Consultez le rapport *Travailler au Canada* pour trouver la définition de votre profession ainsi que d'autres titres au sein de votre groupe professionnel.

Ce groupe professionnel comporte les titres de professions pertinentes qui suivent :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

ÉTAPE 2 – VÉRIFIER SI VOTRE PROFESSION EST RÉGLEMENTÉE

Passez en revue la section « Permis d'exercer et reconnaissance professionnelle » du rapport *Travailler au Canada* et choisissez l'une des options suivantes :

- A) Dans la province ou le territoire où je prévois vivre, ma profession est RÉGLEMENTÉE et j'ai besoin d'un permis ou d'un certificat d'agrément avant de pouvoir commencer à travailler au Canada.
- B) Dans la province ou le territoire où je prévois vivre, ma profession est NON RÉGLEMENTÉE.

REMARQUE : Si vous répondez B, passez les ÉTAPES 3 à 5 et rendez-vous directement à l'ÉTAPE 6.

ÉTAPE 3 – TROUVER QUI EST RESPONSABLE DE LA RÉGLEMENTATION

Passez en revue la section « Permis d'exercer et reconnaissance professionnelle » du rapport *Travailler au Canada* et prenez en note le nom et les coordonnées de l'organisme de réglementation ou de l'autorité en matière de formation d'apprenti pour la profession et la province ou le territoire que vous avez choisis. Cet organisme dispose de renseignements à propos de l'obtention du permis ou du certificat d'agrément dont vous aurez besoin dans cette province ou ce territoire pour exercer cette profession. Inscrivez ici le nom et les coordonnées de l'organisme (des organismes) : (Prenez bien soin de ne pas faire d'erreur lorsque vous transcrivez l'adresse URL de sites Web d'importance.)

Nom : _____

Adresse : _____

Site Web : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Site Web : _____

Aide

De nombreuses professions comportent leurs propres normes de pratique et sont dites « réglementées ». Au Canada, environ 20 pour cent des professions sont réglementées par le gouvernement afin de protéger la santé de la population et de garantir sa sécurité. Par exemple, les professions d'infirmier, de médecin, d'ingénieur, d'enseignant et d'électricien sont toutes réglementées. Si vous souhaitez exercer une profession réglementée et utiliser un titre réglementé, vous devez posséder un permis ou un certificat d'agrément délivré par l'organisme de réglementation de votre profession. Certaines professions sont réglementées dans certaines provinces ou certains territoires, et non dans d'autres.

Une profession non réglementée est une profession ou un métier que l'on peut exercer sans détenir de permis ou de certificat d'agrément. La plupart des professions au Canada ne sont pas réglementées. Si vous désirez exercer une profession non réglementée, vous devez prouver à votre employeur éventuel que vous possédez l'instruction et l'expérience nécessaires pour l'emploi convoité. Même lorsqu'une profession n'est pas réglementée, les employeurs peuvent exiger qu'un candidat soit agréé par un ordre professionnel.

Aide

Les conditions d'octroi du permis peuvent différer d'une province ou d'un territoire à l'autre. Pour vérifier s'il serait avantageux de choisir une destination plutôt qu'une autre, comparez ces conditions d'une province et d'un territoire à l'autre.

Aide

Les professions réglementées sont aussi appelées métiers spécialisés ou métiers d'apprentissage.

Section C Trouver un emploi au Canada

ÉTAPE 4 – VÉRIFIER SI VOUS ALLEZ DEVOIR OBTENIR UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AGRÉMENT

Consultez le site Web de l'organisme et passez en revue les conditions d'octroi du permis ou d'agrément qui s'appliquent dans votre cas.

Dressez la liste des conditions d'octroi du permis ou d'agrément pour la profession envisagée dans la province ou le territoire en question et notez si vous disposez ou pas des qualifications nécessaires, ou si vous avez besoin de plus d'information.

	Je dispose des qualifications nécessaires	Je ne dispose pas des qualifications nécessaires	J'ai besoin de renseignements supplémentaires
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

REMARQUE : Si les conditions ne sont pas précisées dans le site Web ou si l'organisme ne possède pas de site Web, vous devrez communiquer directement avec l'organisme afin d'obtenir cette information essentielle.

ÉTAPE 5 – OBTENIR LE PERMIS OU LE CERTIFICAT D'AGRÉMENT

Comparez vos qualifications aux conditions d'octroi du permis ou d'agrément pour la profession envisagée dans la province ou le territoire en question.

Notez les renseignements pertinents sur les examens que vous devrez passer :

ÉTAPE 5 – SUITE

Planifiez les démarches qu'il vous faudra effectuer pour remplir les conditions d'octroi du permis ou d'agrément afin d'exercer la profession envisagée dans la province ou le territoire en question. Pour chaque examen que vous devez passer, notez :

Ce que vous devez avoir (ou faire) pour être admissible à l'examen :

Aide

Pour vous familiariser avec les examens à choix multiples et comment vous préparer pour un tel examen, effectuez une recherche dans Internet à partir des mots « **conseils pour les examens à choix multiples** ».

Comment vous préparer à l'examen :

Les dates et les endroits où vous pouvez passer l'examen :

Endroit	Dates
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>

Pour chacune des conditions que vous ne remplissez pas en ce moment :

Dressez la liste des démarches que vous devez effectuer pour remplir la condition :

Notez en détail quand et comment vous remplirez la condition :

Section C Trouver un emploi au Canada

ÉTAPE 5 – SUITE

Évaluez combien il en coûtera et combien de temps il vous faudra pour remplir chacune des conditions :

	Coût	Durée
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Établissez un échéancier présentant l'ordre des démarches à accomplir :

	Démarche	Échéance
1.	_____	_____
2.	_____	_____
3.	_____	_____
4.	_____	_____
5.	_____	_____
6.	_____	_____

ÉTAPE 6 – FONCTIONS PRINCIPALES

Passer en revue la section « Fonctions principales » du rapport *Travailler au Canada* et dressez la liste des fonctions principales pour la profession envisagée dans la ville et la province ou le territoire que vous avez choisis.

Fonctions principales :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____

ÉTAPE 7 – QUALIFICATIONS/COMPÉTENCES REQUISES

Passez en revue la section « **Qualifications/compétences requises** » du rapport *Travailler au Canada* et dressez la liste des exigences de la profession envisagée. Indiquez ci-dessous les principales exigences et notez si vous disposez ou pas des qualifications nécessaires, ou si vous avez besoin de plus d'information.

	Je dispose des qualifications nécessaires	Je ne dispose pas des qualifications nécessaires	J'ai besoin de renseignements supplémentaires
Exigences/conditions d'emploi :			
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conditions d'emploi au niveau local :			
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compétences requises :			
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres renseignements :			
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

REMARQUE : Les renseignements sur les exigences en matière d'emploi pour une profession donnée peuvent changer ou n'être pas toujours disponibles. Veuillez consulter régulièrement l'outil *Travailler au Canada* pour obtenir les renseignements les plus à jour.

Section C Trouver un emploi au Canada

ÉTAPE 8 – SALAIRE

Passez en revue la section « Salaires » du rapport *Travailler au Canada* et prenez en note le salaire horaire type pour la profession envisagée dans la ville et la province ou le territoire que vous avez choisis.

- ◆ Il serait également pertinent d'en apprendre davantage sur les normes et les lois du travail en vigueur au Canada en consultant le site Web *Travail* du gouvernement du Canada à <http://www.travail.gc.ca>.

Ville ou région	Salaire horaire
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

REMARQUE : Les renseignements sur les salaires dans une région donnée peuvent changer ou n'être pas toujours disponibles. Veuillez consulter régulièrement l'outil *Travailler au Canada* pour obtenir les renseignements les plus à jour.

ÉTAPE 9 – APERÇU ET PERSPECTIVES D'EMPLOI

Passez en revue la section « Aperçu et perspectives d'emploi » du rapport *Travailler au Canada* pour découvrir vos perspectives quant à différents emplois, dans un endroit en particulier ou partout au Canada.

ÉTAPE 10 – POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Dressez la liste des employeurs éventuels :

- ◆ Passez en revue la section « Possibilités d'emploi » du rapport *Travailler au Canada*, où vous trouverez les possibilités d'emploi figurant actuellement dans la Banque nationale d'emplois du Canada pour la ville et la profession que vous avez choisies;
- ◆ Consultez le site Web *Guichet emplois* du gouvernement du Canada au <http://www.guichetemplois.gc.ca>;
- ◆ Consultez le site Web *Travailler au Canada* du gouvernement du Canada au <http://www.travailleraucanada.gc.ca>;
- ◆ Consultez la page Chercher un emploi du site Web de Service Canada pour vous aider à trouver un emploi au Canada, à rédiger votre curriculum vitae, à choisir une carrière et à évaluer vos compétences à <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/vie/emploi.shtml>.
- ◆ Consultez les sections « Offres d'emploi » des journaux locaux ou nationaux;
- ◆ Effectuez une recherche dans Internet à partir du mot « emplois » et du nom de la ville et de la province ou du territoire où vous voulez vivre;

Aide

Vous pouvez aussi trouver un employeur éventuel en vous informant auprès d'un organisme d'aide aux immigrants (<http://www.servicespourlesnouveauxarrivants.cic.gc.ca>) à propos des séances de formation ou des ateliers en « recherche d'emploi » ou en demandant des renseignements au Centre Service Canada de votre collectivité. Pour trouver les noms et coordonnées d'autres organismes d'aide aux immigrants, effectuez une recherche dans Internet à partir des mots « organismes canadiens d'aide aux immigrants ».

ÉTAPE 10 – SUITE

- ◆ Effectuez du réseautage social. Le réseautage est la façon de chercher du travail sur le marché caché du travail du Canada. Il s'agit d'une façon efficace de dire à de nombreuses personnes que vous cherchez du travail. Voir http://www.jobsetc.ca/content_pieces.jsp?category_id=298&lang=f;
- ◆ Consultez d'autres ressources de recherche d'emploi en ligne au http://www.emploisetc.gc.ca/fra/categories.jsp;jsessionid=F21639F4E40E8995D6B66205B28F3CA9.jvm9?category_id=113&crumb=1&crumb=16.

REMARQUE : Vous aurez davantage de perspectives d'emploi si vous envisagez un plus grand éventail de professions. Vos compétences sont transférables dans d'autres professions et secteurs auxquels vous n'avez peut-être pas songé. Voir l'étape 13 pour de plus amples renseignements.

Inscrivez les possibilités d'emploi ci-dessous :

Employeur éventuel	Employeur éventuel
_____	_____
_____	_____
Titre du poste	Titre du poste
_____	_____
_____	_____
Salaire	Salaire
_____	_____
Lieu	Lieu
_____	_____
Compétences requises	Compétences requises
_____	_____
_____	_____
_____	_____
Langues demandées :	Langues demandées :
Français <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Bilingue <input type="checkbox"/>	Français <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Bilingue <input type="checkbox"/>
Coordonnées	Coordonnées
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

ÉTAPE 10 – SUITE

Employeur éventuel

Titre du poste

Salaire

Lieu

Compétences requises

Langues demandées :
Français Anglais Bilingue
Coordonnées

Employeur éventuel

Titre du poste

Salaire

Lieu

Compétences requises

Langues demandées :
Français Anglais Bilingue
Coordonnées

ÉTAPE 10 – SUITE

Employeur éventuel

Titre du poste

Salaire

Lieu

Compétences requises

Langues demandées :
Français Anglais Bilingue
Coordonnées

Employeur éventuel

Titre du poste

Salaire

Lieu

Compétences requises

Langues demandées :
Français Anglais Bilingue
Coordonnées

ÉTAPE 11 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉDUCATION PERMANENTE ET LA FORMATION

Il existe plusieurs façons de chercher les possibilités d'éducation permanente et de formation qui s'offrent à vous au Canada afin d'acquérir les qualifications nécessaires pour exercer votre profession de prédilection dans la ville et la province ou le territoire que vous avez choisis.

- ◆ Passez en revue la section « **Études et formation** » du rapport *Travailler au Canada*;
- ◆ Si vous prévoyez exercer une profession réglementée, consultez le site Web de l'organisme de réglementation ou communiquez avec lui ou avec l'autorité en matière de formation d'apprenti indiquée à l'ÉTAPE 3, SECTION C;
- ◆ Consultez le site Web *Formation et carrières* du gouvernement du Canada au <http://www.emploisetc.ca>;
- ◆ Consultez le site Web du programme du **Sceau rouge** au <http://www.sceau-rouge.ca> pour en apprendre davantage à propos des 49 métiers spécialisés du Canada (par exemple : soudeur, briqueteur, coiffeur styliste, carreleur).

Prenez en note ci-dessous les programmes qui vous intéressent.

Nom du programme	Nom du programme
_____	_____
_____	_____
Organisme	Organisme
_____	_____
_____	_____
Coordonnées	Coordonnées
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
Coût	Coût
_____	_____
_____	_____

ÉTAPE 11 – SUITE

Nom du programme	Nom du programme
_____	_____
_____	_____
Organisme	Organisme
_____	_____
_____	_____
Coordonnées	Coordonnées
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
Coût	Coût
_____	_____
_____	_____

REMARQUE : Les renseignements sur les programmes d'éducation permanente, de formation ou d'études pour une région donnée peuvent changer ou n'être pas toujours disponibles. Veuillez consulter régulièrement l'outil *Travailler au Canada* pour obtenir les renseignements les plus à jour.

ÉTAPE 12 – AUTRES POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Si vous prévoyez exercer une profession réglementée, il pourrait vous falloir un certain temps pour accomplir toutes les démarches que vous avez définies aux ÉTAPES 4 et 5. Entre-temps, renseignez-vous sur d'autres professions apparentées à votre domaine ou à vos compétences et vos études, pour pouvoir travailler pendant que vous attendez d'obtenir un permis pour exercer la profession (réglementée) que vous envisagez au Canada.

Que vous prévoyiez exercer une profession réglementée ou non réglementée, vous pouvez juger bon de vous renseigner sur d'autres types de professions, pour que plus de possibilités s'offrent à vous lorsque viendra le temps de trouver du travail au Canada. Il peut s'agir de professions apparentées à votre domaine ou à vos compétences et vos études, ou non, si vous souhaitez changer de carrière.

Comment?

- ◆ Passez en revue la section « Possibilités d'emploi » du rapport *Travailler au Canada*.
- ◆ Si vous prévoyez exercer une profession réglementée, il serait pertinent de communiquer avec les organismes dont vous avez dressé la liste à l'ÉTAPE 3 pour leur demander conseil.
- ◆ Dressez une liste d'autres professions pour lesquelles vous pourriez posséder les qualifications requises ou que vous souhaiteriez exercer, puis créez d'autres rapports *Travailler au Canada* en ligne pour savoir si ces professions sont réglementées ou non.
- ◆ Si vous êtes au Canada, vous pouvez aussi communiquer avec un Centre Service Canada dans la ville ou la province ou le territoire où vous vivez pour en savoir davantage. Pour trouver le Centre Service Canada le plus près de chez vous, rendez-vous au http://www1.servicecanada.gc.ca/fra/passrelles/pres_de_chez_vous/menu.shtml.
- ◆ Vous pouvez aussi trouver d'autres ressources à consulter dans la section « Informations supplémentaires » du rapport *Travailler au Canada*.

Aide

Il y a de nombreux centres Service Canada partout au Canada. Chaque centre agit comme intermédiaire pour la prestation des services de ministères et organismes fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et d'organisations communautaires. On peut notamment y présenter une demande d'assurance emploi, de passeport ou de numéro d'assurance sociale.

Autres possibilités d'emploi :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____

ÉTAPE 13 – EMPLOIS NON LIÉS À VOTRE DOMAINE

Renseignez-vous sur d'autres emplois NON liés à votre domaine afin de pouvoir travailler en attendant d'obtenir un permis pour la profession (réglementée) que vous envisagez au Canada, ou s'il n'existe pas de possibilité d'emploi dans votre profession non réglementée actuelle.

Comment?

- ◆ Dressez une liste d'autres emplois **NON** liés à votre domaine et pour lesquels vous auriez les qualifications requises, puis créez d'autres rapports *Travailler au Canada* en ligne pour savoir si ces professions sont réglementées ou non.
- ◆ Si vous êtes au Canada, vous pouvez aussi communiquer avec un Centre Service Canada dans la ville ou la province ou le territoire où vous vivez pour en savoir davantage. Pour trouver le Centre Service Canada le plus près de chez vous, rendez-vous au http://www1.servicecanada.gc.ca/fra/passerelles/pres_de_chez_vous/menu.shtml.
- ◆ De plus, vous pouvez trouver d'autres ressources à consulter dans la section « **Informations supplémentaires** » du rapport *Travailler au Canada*.

Aide

Il y a de nombreux centres Service Canada partout au Canada. Chaque centre agit comme intermédiaire pour la prestation des services de ministères et organismes fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et d'organisations communautaires. On peut notamment y présenter une demande d'assurance emploi, de passeport ou de numéro d'assurance sociale.

Autres emplois possibles :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____

Section C Trouver un emploi au Canada

ÉTAPE 14 – DÉMARCHES

Planifiez les démarches qu'il vous faut effectuer afin de pouvoir exercer la profession envisagée dans la ville et la province ou le territoire que vous avez choisis.

Comment?

- ◆ Utilisez les renseignements de l'ÉTAPE 7 afin de déterminer les démarches à accomplir pour chaque exigence que vous ne satisfaites pas ou pour laquelle vous devez améliorer vos qualifications.

Évaluez combien d'argent et de temps il vous faudra pour satisfaire à chacune des exigences.

	Exigence	Coût	Durée
1.	_____	_____	_____
2.	_____	_____	_____
3.	_____	_____	_____
4.	_____	_____	_____
5.	_____	_____	_____
6.	_____	_____	_____

Établissez un échéancier présentant l'ordre des démarches à accomplir :

	Démarche	Échéance
1.	_____	_____
2.	_____	_____
3.	_____	_____
4.	_____	_____
5.	_____	_____
6.	_____	_____

ÉTAPE 15 – PRÉPARATION D'UN CURRICULUM VITÆ ET D'UNE LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT

Au Canada, un curriculum vitæ est un outil important dans le processus de recherche d'emploi. Le curriculum vitæ et la lettre d'accompagnement indiquent à l'employeur qui vous êtes, ce que vous avez fait dans le passé, quelles sont vos qualifications et pourquoi vous voulez obtenir cet emploi. Bien comprendre les usages canadiens en la matière peut vous aider à préparer un excellent curriculum vitæ. Pour en apprendre davantage sur la rédaction d'un curriculum vitæ :

- ◆ Consultez le site Web *Travailler au Canada*, sous la rubrique Comment présenter une demande d'emploi au Canada au http://travailleraucanada.gc.ca/pièces_jointes-fra.do?cid=204&lang=fra;
- ◆ Consultez le site Web *Guichet emplois* du gouvernement du Canada, au <http://www.guichetemplois.gc.ca>.

Aide

Vous pouvez aussi vous informer auprès d'un organisme d'aide aux immigrants (<http://www.servicespourlesnouveauxarrivants.cic.gc.ca>) à propos des séances de formation, des ateliers ou des services de « rédaction de curriculum vitæ ». Pour trouver les noms et coordonnées d'autres organismes d'aide aux immigrants, effectuez une recherche dans Internet à partir des mots « **organismes canadiens d'aide aux immigrants** ».

REMARQUE : Vous devrez créer un compte gratuit assorti d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe pour avoir accès à la section « **Concepteur de CV** » du site Web *Guichet emplois*.

ÉTAPE 16 – PRÉPARATION À UNE ENTREVUE D'EMPLOI AU CANADA

Une entrevue est une rencontre entre votre employeur éventuel et vous, dans le cadre de laquelle on vous demandera de répondre à des questions prédéterminées. L'employeur convoque souvent en entrevue plusieurs candidats qualifiés pour pourvoir un emploi donné.

Pour en apprendre davantage sur la préparation à une entrevue d'emploi :

- ◆ Consultez le site Web *Travailler au Canada*, sous la rubrique Entrevues, au http://travailleraucanada.gc.ca/pièces_jointes-fra.do?cid=208&lang=fra;
- ◆ Consultez le site Web *Guichet emplois* du gouvernement du Canada, au <http://www.guichetemplois.gc.ca/>;
- ◆ Consultez le site Web *Emplois* du gouvernement du Canada (Commission de la fonction publique du Canada), au <http://www.emplois.gc.ca>.

Aide

Certaines entrevues peuvent comporter un examen à choix multiples. Pour apprendre à vous préparer à un tel examen, effectuez une recherche dans Internet à partir des mots « **conseils pour les examens à choix multiples** ».

ÉTAPE 17 – BÉNÉVOLAT

Faire du bénévolat signifie rendre un service de son plein gré sans rémunération. Travailler comme bénévole peut vous permettre :

- ◆ d'acquérir une expérience de travail au Canada;
- ◆ de vous exercer à parler français ou anglais;
- ◆ de vous bâtir un réseau;
- ◆ de vous faire des amis et rencontrer des Canadiens;
- ◆ de trouver quelqu'un qui pourra vous servir de référence;
- ◆ de montrer aux employeurs éventuels que vous êtes une personne qui travaille fort.

Pour en apprendre davantage sur la façon dont le bénévolat au Canada peut vous aider à trouver un emploi :

- ◆ effectuez une recherche dans Internet à partir du mot « **bénévole** » et du nom de la ville;
- ◆ renseignez-vous davantage auprès d'un organisme d'aide aux immigrants (<http://www.servicespourlesnouveauxarrivants.cic.gc.ca>). Pour trouver les noms et coordonnées d'autres organismes d'aide aux immigrants, effectuez une recherche dans Internet à partir des mots « **organismes canadiens d'aide aux immigrants** »;
- ◆ consultez le site Web *Bénévoles Canada* (<http://benevoles.ca/fr/find-volunteer-centre>) pour obtenir un aperçu du monde du bénévolat.

Dressez la liste des occasions de bénévolat au Canada qui vous intéressent :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____

CECI MARQUE LA FIN DE LA SECTION C DU GUIDE

Avant de continuer :

- ◆ Voulez-vous en savoir davantage sur d'autres professions?
- ◆ Voulez-vous en savoir davantage sur les possibilités d'emploi ailleurs au Canada?

Dans l'affirmative, créez un autre rapport *Travailler au Canada* en modifiant la profession, le lieu ou les deux et remplissez ensuite un autre exemplaire du présent guide. Vous pourrez ainsi utiliser différents rapports et différents guides pour comparer vos options. Par exemple :

- ◆ Y a-t-il un endroit où votre profession n'est pas réglementée et où vous n'avez pas besoin de permis avant de commencer à travailler?
- ◆ Y a-t-il une ville ou une région où la demande visant les professions correspondant à vos qualifications est plus élevée?

Sinon, passez aux autres sections du guide :

Section D - Documents relatifs au travail

Section E - Éducation, diplômes et attestation

INTRODUCTION

La présente section du guide vise à vous permettre de déterminer les documents dont vous pourriez avoir besoin au Canada et à rassembler ceux-ci **avant d'arriver au Canada**. Elle vous aidera aussi à évaluer la pertinence, au Canada, des documents relatifs au domaine de votre choix.

Tout document officiel attestant vos études ou votre formation professionnelle que vous pouvez présenter vous aidera dans votre recherche d'emploi au Canada. Bien que l'expérience et l'instruction acquises à l'extérieur du Canada ne soient pas toujours directement transférables au milieu de travail canadien, ces documents vous seront utiles dans la plupart des milieux professionnels.

ÉTAPE 1 – VOS TITRES DE COMPÉTENCES

En vous servant du formulaire ci-dessous, dressez la liste de tous les documents attestant vos études et votre expérience qui pourraient aider les organismes de réglementation, les organismes d'évaluation ou les employeurs à comprendre les qualifications que vous avez acquises à l'extérieur du Canada. La liste comprendra, le cas échéant :

- ◆ les diplômes ou les certificats décernés par une université, un collège, une école secondaire ou une école de métier;
- ◆ la description de vos programmes d'études;
- ◆ les relevés de notes;
- ◆ les certificats de formation d'apprenti;
- ◆ les lettres d'employeurs;
- ◆ les examens du rendement;
- ◆ les descriptions de tâches liées aux emplois que vous avez occupés;
- ◆ les lettres de recommandation.

Liste des documents originaux que vous apporterez. Vérifiez si vous avez l'original de chacun des documents en votre possession ou si vous devez vous le procurer.

	Je l'ai	Je dois l'obtenir
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section D Documents relatifs au travail

ÉTAPE 1 – SUITE

	Je l'ai	Je dois l'obtenir
9. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Liste des documents qui doivent être expédiés directement d'un établissement d'enseignement de l'extérieur du Canada à un organisme au Canada.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____

Aide

Lorsque vous présentez des documents à un organisme de réglementation, à un organisme d'évaluation des titres de compétences ou à un établissement d'enseignement, vérifiez auprès de celui-ci dans quelle langue (français ou anglais) le document doit lui parvenir.

ÉTAPE 2 – RASSEMBLER VOS DOCUMENTS

Si vous n'êtes pas en possession des documents originaux dont vous avez besoin, communiquez avec les établissements d'enseignement ou autres organismes où vous avez étudié ou travaillé et demandez-leur de vous faire parvenir les documents directement. Notez le déroulement du processus ci-dessous.

Document _____

Demandé à _____	Confirmation d'envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Document _____

Demandé à _____	Confirmation d'envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Document _____

Demandé à _____	Confirmation d'envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Document _____

Demandé à _____	Confirmation d'envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Document _____

Demandé à _____	Confirmation d'envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Section D Documents relatifs au travail

ÉTAPE 3 – ACHEMINER DES DOCUMENTS DIRECTEMENT AU CANADA

Dans la mesure du possible, il est préférable que les établissements d'enseignement ou les autres organismes expédient directement les documents au Canada. Vous pouvez prendre des dispositions en ce sens **avant de partir pour le Canada**. Communiquez avec les établissements d'enseignement ou autres organismes où vous avez étudié ou travaillé et demandez-leur d'envoyer directement vos documents au Canada. Notez le déroulement du processus ci-dessous.

Aide

Certains organismes n'acceptent que des documents qui proviennent directement des établissements d'enseignement. Communiquez avec les organismes dont vous avez dressé la liste à l'ÉTAPE 3 de la SECTION C pour savoir si vous devez prendre des dispositions en ce sens. Il pourrait être plus simple de le faire avant de venir au Canada.

Document _____

Demandé à	Confirmation d'envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Envoyé à	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Document _____

Demandé à	Confirmation d'envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Envoyé à	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Document _____

Demandé à	Confirmation d'envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Envoyé à	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

ÉTAPE 4 – FAIRE TRADUIRE DES DOCUMENTS

Vous faudra-t-il faire traduire l'un ou l'autre de ces documents en français, en anglais ou dans les deux langues?

- ◆ Communiquez avec les organismes dont vous avez dressé la liste à l'ÉTAPE 3 de la SECTION C ou consultez leur site Web pour déterminer leurs exigences en matière de traduction.
- ◆ Vous devrez peut-être recourir à un service de traduction agréé.

Aide

Veillez à ce que les documents soient traduits par un service de traduction qualifié. Pour trouver un service de traduction qualifié, communiquez avec l'organisme d'évaluation des titres de compétences reconnu par votre province ou territoire.

Notez le déroulement du processus au moyen du tableau ci-dessous.

	Envoyé à la traduction		Traduction reçue	
Documents devant être traduits en français				
1. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
4. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Documents devant être traduits en anglais				
1. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
4. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Documents devant être traduits en français et en anglais				
1. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
4. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6. _____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Service de traduction utilisé :				

Aide

La plupart des documents que vous apporterez devront être présentés en français ou en anglais. Vous devrez acquitter le coût de la traduction le cas échéant.

ÉTAPE 5 – DOCUMENTS MANQUANTS

Si vous ne pouvez obtenir les documents qui attestent vos études, vos compétences et votre expérience, communiquez avec les organismes dont vous avez dressé la liste à l'ÉTAPE 3 de la SECTION C et demandez-leur comment procéder.

INTRODUCTION

L’instruction est un atout dans la recherche d’un emploi au Canada, mais il se peut que vos études ne soient pas automatiquement reconnues au Canada. Il est donc important que vous soyez en mesure de fournir des preuves de votre scolarité et de vos titres de compétences scolaires. Le fait de bien comprendre les équivalences scolaires entre votre pays d’origine et le Canada vous permettra aussi de comprendre le genre d’emplois que vous pourriez obtenir au Canada.

ÉTAPE 1 – ÉQUIVALENTS CANADIENS À LA FORMATION ACQUISE À L’EXTÉRIEUR DU CANADA

Il vous faudra faire faire une évaluation pour déterminer ce à quoi équivaut au Canada la formation que vous avez acquise à l’extérieur du pays. Il est à noter que cette évaluation peut s’effectuer **avant votre départ de votre pays d’origine** et peut engendrer des coûts.

Il y a plusieurs façons de procéder :

- ◆ Communiquez avec un organisme d’évaluation reconnu chargé de l’évaluation des titres de compétences dans la province ou le territoire où vous comptez vivre.
- ◆ Consultez le site Web du Centre d’information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) pour trouver des services d’évaluation des titres de compétences et de reconnaissance des compétences acquises dans la province ou le territoire où vous avez l’intention de vous établir et de travailler à <http://www.cicic.ca/368/les-services-d-evaluation-des-diplomes.canada>.
- ◆ Communiquez avec l’université ou le collège où vous souhaiteriez poursuivre vos études. Vous trouverez un répertoire des universités, collèges et écoles du Canada à <http://www.cicic.ca/337/etudier-au-canada.Canada>.

Utilisez la grille comparative des tarifs et services à <http://www.cicic.ca/503/grille-comparative.canada> pour trouver de l’information sur les services offerts par les organismes d’évaluation des titres de compétences et de reconnaissance des compétences acquises au Canada.

Compte tenu des résultats de votre recherche, inscrivez le coût approximatif de l’évaluation :

Compte tenu des résultats de votre recherche, inscrivez le temps nécessaire à l’évaluation :

Coordonnées :

ÉTAPE 2 – ÉVALUATION DE VOS TITRES DE COMPÉTENCES

Faites évaluer vos titres de compétences scolaires pour déterminer leur équivalence canadienne. Notez ci-dessous le déroulement du processus.

Document requis _____

Envoyé à _____

Confirmation d'envoi

Reçu

Oui Non

Oui Non

Coût de l'évaluation

Paiement fait

Oui Non

Document requis _____

Envoyé à _____

Confirmation d'envoi

Reçu

Oui Non

Oui Non

Coût de l'évaluation

Paiement fait

Oui Non

Document requis _____

Envoyé à _____

Confirmation d'envoi

Reçu

Oui Non

Oui Non

Coût de l'évaluation

Paiement fait

Oui Non

Document requis _____

Envoyé à _____

Confirmation d'envoi

Reçu

Oui Non

Oui Non

Coût de l'évaluation

Paiement fait

Oui Non

ÉTAPE 3 – POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION PERMANENTE OU DE FORMATION DANS VOTRE DOMAINE

Une fois que vous aurez reçu votre évaluation, vous serez en mesure de déterminer si vous avez besoin de mettre à niveau vos compétences ou votre instruction pour la profession que vous envisagez. Si tel est le cas, vous devrez trouver un programme d'études dans un établissement d'enseignement où vous pourrez obtenir la formation requise, près de l'endroit où vous prévoyez vivre. Passez en revue les possibilités d'éducation permanente et de formation que vous avez cernées à l'ÉTAPE 11 de la SECTION C.

ÉTAPE 4 – AUTRES POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION OU DE FORMATION

Vous voudrez peut-être en savoir davantage sur les possibilités qui s'offrent à vous afin de poursuivre vos études dans un domaine autre que celui dans lequel vous comptez travailler après votre arrivée au Canada. Si vous prévoyez poursuivre vos études au Canada, communiquez avec les organismes suivants ou consultez leur site Web pour en apprendre davantage sur les universités et les collèges au Canada :

- ◆ Association des collèges communautaires du Canada (<http://www.accc.ca>);
- ◆ Association des universités et collèges du Canada (<http://www.aucc.ca>);
- ◆ Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (<http://www.cicic.ca/375/repertoire-des-universites-colleges-et-ecoles-du-canada.canada>).

Notez les établissements d'enseignement et programmes qui vous intéressent ci-dessous :

Établissement	Établissement
_____	_____
Endroit	Endroit
_____	_____
Programme	Programme
_____	_____
_____	_____
Coordonnées	Coordonnées
_____	_____
_____	_____
_____	_____
Coût	Coût
_____	_____

ÉTAPE 4 – SUITE

Établissement
Endroit
Programme
Coordonnées
Coût

Établissement
Endroit
Programme
Coordonnées
Coût

Établissement
Endroit
Programme
Coordonnées
Coût

Établissement
Endroit
Programme
Coordonnées
Coût

Mes liens importants

REMARQUE : Veillez à éviter toute erreur de transcription des adresses URL de sites Web d'importance.

Nom	URL
1. Agence de la consommation en matière financière du Canada	http://www.fcac-acfc.gc.ca/fra/publications/default.asp
2. Agence du revenu du Canada	http://www.cra-arc.gc.ca
3. Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes	http://www.canalliance.org/indexf.stm
4. Association canadienne de l'immeuble	http://www.realtor.ca/index.aspx?cul=2
5. Association des banquiers canadiens - Foire aux questions	http://www.cba.ca
6. Association des collèges communautaires du Canada	http://www.accc.ca
7. Association des universités et collèges du Canada	http://www.aucc.ca
8. Autres sites sur les emplois	http://www.emploisetc.gc.ca/fra/categories.jsp;jsessionid=A2FCCA9506C7A7F91E356476933F9FB8.jwtc2?category_id=113&crumb=1&crumb=16
9. Bénévoles Canada	http://benevoles.ca/fr/find-volunteer-centre
10. Carrières à la fonction publique fédérale	http://www.emplois.gc.ca
11. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux	http://www.cicic.ca/
12. Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens	http://www.language.ca/display_page.asp?page_id=404
13. Citoyenneté et Immigration Canada	http://cic.gc.ca
14. Cours de langue pour les immigrants au Canada	http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/bienvenue/bien-22.asp
15. Entreprises Canada	http://www.canadabusiness.ca
16. Fédération canadienne des municipalités	www.fcm.ca
17. Formation et carrières	http://www.emploisetc.ca
18. Guichet emplois	http://www.guichetemplois.gc.ca
19. Investir au Canada	http://www.investiraucanada.gc.ca/fra/default.aspx
20. Numéro d'assurance sociale	http://www.servicecanada.gc.ca/fr/sc/nas/index.shtml
21. Prestations gouvernementales	http://www.emploisetc.ca/benefitsFinder.do
22. Programme des normes interprovinciales sceau rouge	http://sceau-rouge.ca

Glossaire

Autorité en matière de formation

d'apprenti - Organisme détenant l'information sur les permis ou les certificats d'agrément qu'il vous faut avant de pouvoir travailler au Canada.

Bénévole - Personne qui rend un service de son plein gré et sans rémunération.

Carte santé - Ce sont les provinces et les territoires, et non le gouvernement fédéral, qui assument la responsabilité de l'administration et de la prestation des services de soins de santé. La carte santé est délivrée par le gouvernement provincial ou territorial et permet l'accès aux services de santé assurés.

Centre Service Canada - Les centres Service Canada offrent des services en personne à ceux qui veulent savoir à qui s'adresser pour faire évaluer leurs titres de compétences au Canada. Les agents de Service Canada aident les immigrants à trouver rapidement l'organisme de réglementation et d'évaluation de leur profession et fournissent d'importants renseignements sur des professions en particulier. Pour trouver le Centre Service Canada le plus près offrant des services d'information, d'orientation et d'aiguillage en personne, téléphonez au 1-888-854-1805 ou par ATS, au 1-800-926-9105 (au Canada seulement).

Certificat d'agrément - Document officiel reconnaissant qu'une personne possède un certain ensemble de compétences et de connaissances. Pour obtenir un certificat d'agrément, il faut souvent suivre une formation ou un programme d'études.

Curriculum vitae - Le curriculum vitae (CV) est un condensé des compétences et de l'expérience d'un candidat à un emploi. On devrait aussi le considérer comme un document de marketing. Le curriculum vitae doit être adapté au public cible, idéalement au gestionnaire recruteur.

Droits de la personne - Droits fondamentaux, en particulier les droits réputés appartenir à une personne et avec lesquels un gouvernement ne peut interférer, comme le droit de parole, le droit d'association, le droit de travailler, etc.

Employeur - Une personne, un partenariat ou une entreprise directement ou indirectement responsable de l'embauche d'un employé. Dans les professions non réglementées, les employeurs évaluent et reconnaissent les titres de compétences étrangers. Il peut être avantageux de faire évaluer vos titres de compétences étrangers par un organisme d'évaluation pour que les employeurs éventuels puissent comprendre plus facilement vos qualifications.

Établissements d'enseignement

(« **Établissements d'enseignement postsecondaires** ») -

Pour un nouvel arrivant à la recherche d'un emploi au Canada, les établissements d'enseignement postsecondaires sont des endroits où il est possible de perfectionner ses compétences. Les établissements d'enseignement postsecondaires comme les universités, les collèges et les centres de formation professionnelle procèdent à l'évaluation et à la reconnaissance des titres de compétences étrangers lorsqu'un nouvel arrivant fait une demande d'inscription.

Marché caché du travail - Beaucoup de possibilités d'emploi ne sont annoncées nulle part, ce qui crée un marché du travail qui semble « caché ». L'information sur les emplois offerts circule souvent entre les gestionnaires, les employés et les gens d'affaires associés, de même que par l'entremise des parents, des amis et des connaissances.

Métiers Sceau rouge (métiers spécialisés) -

Le Programme des normes interprovinciales Sceau rouge a été créé en vue d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés au Canada. Le programme du Sceau rouge permet aux gens de métier qualifiés de pratiquer leur métier partout au Canada où celui-ci est reconnu sans devoir passer d'autres examens. À ce jour, le programme du Sceau rouge comprend 49 métiers à l'échelle nationale, regroupant plus de 88 pour cent de tous les apprentis et plus de 80 pour cent de tous les gens de métier au Canada. Pour savoir quels métiers du Sceau rouge vous pouvez exercer dans votre province ou territoire, communiquez avec l'autorité provinciale ou territoriale en matière de formation d'apprenti.

Glossaire

Nouveaux arrivants - Cette expression désigne les gens qui sont récemment arrivés au Canada à titre d'immigrants.

Numéro d'assurance sociale - Le numéro d'assurance sociale (NAS) est un numéro constitué de neuf chiffres dont vous aurez besoin au Canada pour travailler ou pour avoir accès aux programmes et aux prestations du gouvernement.

Organisme de réglementation - Organisme fixant les normes et les pratiques d'une profession donnée. Par exemple, l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario veille à ce que ses membres possèdent les qualifications requises pour accomplir les fonctions d'infirmier. Il veille aussi à ce que ses membres tiennent à jour leurs qualifications.

Organisme d'aide aux immigrants - Il existe au Canada des centaines d'organismes qui offrent des services aux immigrants. Bon nombre de ces organismes sont soutenus financièrement par Citoyenneté et Immigration Canada, embauchent des gens qui ont un jour été de nouveaux arrivants au Canada et qui comprennent les difficultés auxquelles font face les immigrants, peuvent vous servir dans votre langue et vous fournir un interprète et ont leurs bureaux dans les grandes villes.

Organismes d'évaluation des titres de compétences (« organismes provinciaux d'évaluation des titres de compétences ») - Au Canada, la responsabilité d'évaluer et de reconnaître les titres de compétences relève des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les organismes provinciaux d'évaluation des titres de compétences évaluent les diplômes acquis à l'extérieur du Canada.

Profession envisagée - Au Canada, des emplois ou des professions semblables portent souvent des titres différents. Vous devrez lire la première page du rapport *Travailler au Canada* et confirmer que le titre de la profession que vous avez choisie décrit correctement le travail que vous comptez faire au Canada.

Profession non réglementée - Profession

ou métier que l'on peut exercer sans posséder de permis ou de certificat d'agrément. La plupart des professions au Canada ne sont pas réglementées. Si vous désirez exercer une profession non réglementée, vous devez prouver à votre employeur éventuel que vous possédez la formation et l'expérience nécessaires pour l'emploi convoité. Même lorsqu'une profession n'est pas réglementée, les employeurs peuvent exiger qu'un candidat soit agréé par un ordre professionnel.

Profession réglementée - De nombreuses professions sont assorties de leurs propres normes de pratique et sont dites « réglementées ». Au Canada, environ 20 pour cent des professions sont réglementées par le gouvernement afin de protéger la santé de la population et de garantir sa sécurité. Par exemple, les professions d'infirmier, de médecin, d'ingénieur, d'enseignant et d'électricien sont toutes réglementées. Si vous souhaitez exercer une profession réglementée et utiliser un titre réglementé, vous devez posséder un permis ou un certificat d'agrément délivré par l'organisme de réglementation de votre profession. Certaines professions sont réglementées dans certaines provinces ou certains territoires, et non dans d'autres.

Rapport *Travailler au Canada* - Ce rapport est produit au moyen de l'outil Travailler au Canada (<http://www.workingincanada.gc.ca/welcome.do?template=fcro&lang=fra>), qui vous aidera à déterminer le nom de votre profession au Canada et vous fournira un rapport détaillé (comportant les fonctions liées au poste, les compétences requises, les taux de salaire, etc.) sur le marché du travail pour un endroit donné au Canada.

Références - Liste de personnes en mesure de vous recommander ou d'attester votre capacité d'effectuer un travail.

